

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
6.0 17.06.2025 10863933-00011 Date de la première version publiée:  
11.10.2022

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

## 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation

Autres moyens d'identification : Coopers Hibitane Disinfectant (36230)

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du : produit vétérinaire  
mélange

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : MSD  
Industrie Nord 1  
6105 Schachen - Switzerland

Téléphone : +41 41 499 97 97

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSDATASTEWARD@msd.com

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+1-908-423-6000

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1  
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1  
Perturbateur endocrinien dans l'environnement, Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.  
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH430: Peut provoquer une perturbation endocrinienne dans l'environnement

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 11.10.2022

Pictogrammes de danger :	
Mention d'avertissement :	Danger
Mentions de danger :	H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH430 Peut provoquer une perturbation endocrinienne dans l'environnement
Conseils de prudence :	<p><b>Prévention:</b></p> <p>P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p><b>Intervention:</b></p> <p>P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P391 Recueillir le produit répandu.</p> <p><b>Stockage:</b></p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p><b>Elimination:</b></p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.</p>

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Nonylphénol, éthoxylés  
Huile de pin

### **2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 11.10.2022

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### **3.2 Mélanges**

##### **Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Nonylphénol, éthoxylés	9016-45-9	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 ED ENV 1; EUH430  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 3 - < 10
Huile de pin	8002-09-3	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 1 - < 2,5
Chlorhexidine	55-56-1 200-238-7	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 STOT RE 2; H373 (Foie) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité	>= 0,25 - < 1

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
6.0 17.06.2025 10863933-00011 Date de la première version publiée:  
11.10.2022

		chronique pour le milieu aquatique): 1	
--	--	--	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

## **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.10.2022

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1 Moyens d'extinction

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés   | : Eau pulvérisée<br>Mousse résistant à l'alcool<br>Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )<br>Poudre chimique sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Aucun(e) à notre connaissance.  |

## **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

### **5.3 Conseils aux pompiers**

- |   |   |
|---|---|
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.   |
| Méthodes spécifiques d'extinction                   | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.<br>Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.<br>Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.<br>Évacuer la zone. |

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles** : Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

## **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

- |   |   |
|---|---|
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement.<br>Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.<br>Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile).<br>Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.<br>Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. |
|---|---|

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
6.0 17.06.2025 10863933-00011 Date de la première version publiée:  
11.10.2022

---

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.  
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas avaler. Eviter tout contact avec les yeux. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver hermétiquement fermé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
6.0 17.06.2025 10863933-00011 Date de la première version publiée:  
11.10.2022

Précautions pour le stockage : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
en commun Oxydants forts Gaz

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

### **Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Chlorhexidine	55-56-1	TWA	40 µg/m <sup>3</sup> (OEB 3)	Interne
Information supplémentaire: RSEN, DSEN				
		limite d'essuyage	100 µg/100 cm <sup>2</sup>	Interne

## **8.2 Contrôles de l'exposition**

## Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple).

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte).

#### **Minimiser la manipulation ouverte.**

## **Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des poussières, des brouillards ou aérosols.

## Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Prévoir deux paires de gants.

### **Protection de la peau et du corps**

- Uniforme de travail ou veste de laboratoire.  
Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.10.2022

manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'éviter les surfaces exposées de la peau.

Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

**Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : clair, Trouble, jaune

Odeur : Pin

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible  
/ Limite d'inflammabilité inférieure

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité : Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

### Solubilité(s)

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
6.0 17.06.2025 10863933-00011 Date de la première version publiée:  
11.10.2022

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

## Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

## **9.2 Autres informations**

**Explosifs** : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

## 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

## 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

## 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

## **10.6 Produits de décomposition dangereux**

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
6.0 17.06.2025 10863933-00011 Date de la première version publiée:  
11.10.2022

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

## **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Informations sur les voies d'exposition probables	:	Inhalation Contact avec la peau Ingestion Contact avec les yeux
---	---	--

## Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

## Composants:

### **Nonylphénol, éthoxylés:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 500 - 2.000 mg/kg

### **Huile de pin:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Chlorhexidine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Souris): 1.260 mg/kg

DL50 oral (Lapin): 1.100 mg/kg

DL50 oral (Rat): 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Rat): 21 mg/kg  
Voie d'application: Intraveineux

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Composants:

#### **Nonylphénol, éthoxylés:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Huile de pin:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
6.0 17.06.2025 10863933-00011 Date de la première version publiée:  
11.10.2022

**Remarques** Selon les données provenant de composants similaires

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

## **Composants:**

#### **Nonylphénol, éthoxylés:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### **Huile de pin:**

Espèce	: Cornée bovine
Méthode	: OCDE ligne directrice 437
Remarques	: Selon les données provenant de composants similaires
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

### **Chlorhexidine:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation légère des yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

## Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **Composants:**

### **Nonylphénol, éthoxylés:**

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

### **Huile de pin:**

Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Composants:

#### **Nonylphénol, éthoxylés:**

## **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.10.2022

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

#### **Huile de pin:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - *in vitro*  
Méthode: OPPTS 870.5550  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Méthode: OPPTS 870.5395  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Chlorhexidine:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: essai de létalité dominante  
Espèce: Souris  
Résultat: négatif

Type de Test: Analyse cytogénétique  
Espèce: Hamster  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 11.10.2022

---

### **Composants:**

#### **Chlorhexidine:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : par voie orale (eau potable)  
Durée d'exposition : 2 années  
Fréquence du traitement : daily  
NOAEL : 38 Poids corporel mg / kg  
Résultat : négatif

Espèce : Rat  
Voie d'application : par voie orale (eau potable)  
Durée d'exposition : 2 années  
Fréquence du traitement : daily  
NOAEL : 158 Poids corporel mg / kg  
Résultat : négatif

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Huile de pin:**

Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Especie: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

#### **Chlorhexidine:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat  
Fertilité: NOAEL: 100 Poids corporel mg / kg

Incidence sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg  
  
Espèce: Lapin  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 40 Poids corporel mg / kg

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 11.10.2022

---

### **Composants:**

#### **Chlorhexidine:**

Organes cibles : Foie  
Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Toxicité à dose répétée**

### **Composants:**

#### **Huile de pin:**

Espèce : Rat  
NOAEL : > 200 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 90 jours  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

#### **Chlorhexidine:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 158 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 a

Espèce : Lapin  
LOAEL : 250 mg/kg  
Voie d'application : Dermale  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Organes cibles : Peau, Foie

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Huile de pin:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
6.0 17.06.2025 10863933-00011 Date de la première version publiée:  
11.10.2022

0,1 % ou plus.

## Expérience de l'exposition humaine

## **Composants:**

### **Chlorhexidine:**

Informations générales	:	Symptômes: Migraine
Inhalation	:	Organes cibles: Poumons Symptômes: Apparence astmatique, bronchospasm, Sensation de gêne dans la poitrine, infection des voies respiratoires supérieures
Ingestion	:	Organes cibles: Appareil gastro-intestinal Symptômes: Troubles digestifs, Dommages au tractus gastrointestinal

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

## **Composants:**

#### **Nonylphénol, éthoxylés:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 48 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
	EC10 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 100 jr Espèce: Oryzias latipes (médaka)

## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 11.10.2022

---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 0,001 - 0,01 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Mysidopsis bahia (Mysis effilée)  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

### **Huile de pin:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Chlorhexidine:**

Toxicité pour les poissons : (Poisson): 2,088 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: ECOSAR (Ecological Structure Activity Relationships, ou Relations Structure-Activité Ecologiques)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,222 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: ECOSAR (Ecological Structure Activity Relationships, ou Relations Structure-Activité Ecologiques)

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1,124 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 Heure  
Méthode: ECOSAR (Ecological Structure Activity Relationships, ou Relations Structure-Activité Ecologiques)

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
6.0 17.06.2025 10863933-00011 Date de la première version publiée:  
11.10.2022

## 12.2 Persistance et dégradabilité

## **Composants:**

#### **Nonylphénol, éthoxylés:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Huile de pin:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Chlorhexidine:**

Biodégradabilité : Remarques: N'est pas intrinsèquement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### **Composants:**

#### **Nonylphénol, éthoxylés:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,48

### **Huile de pin:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 4  
Remarques: Calcul

### **Chlorhexidine:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,85

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

## Produit:

Evaluation : Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le

## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 11.10.2022

---

règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

### **Composants:**

#### **Nonylphénol, éthoxylés:**

Evaluation : La substance est considérée comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH pour l'environnement.

### **12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

**ADN** : UN 3082  
**ADR** : UN 3082  
**RID** : UN 3082  
**IMDG** : UN 3082  
**IATA** : UN 3082

### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADN** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Chlorhexidine, Nonylphénol, éthoxylés)  
**ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Chlorhexidine, Nonylphénol, éthoxylés)

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



**Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 11.10.2022

<b>RID</b>	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Chlorhexidine, Nonylphénol, éthoxylés)
<b>IMDG</b>	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Chlorhexidine, Nonylphenol, ethoxylated)
<b>IATA</b>	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Chlorhexidine, Nonylphenol, ethoxylated)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 9	
<b>ADR</b>	: 9	
<b>RID</b>	: 9	
<b>IMDG</b>	: 9	
<b>IATA</b>	: 9	

**14.4 Groupe d'emballage**

<b>ADN</b>
Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9
<b>ADR</b>
Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9
Code de restriction en tunnels : (-)
<b>RID</b>
Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9
<b>IMDG</b>
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
<b>IATA (Cargo)</b>
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964

## **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.10.2022

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passenger)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

Instruction d' emballage (LQ) : Y964

Instruction d'emballage (EQ) : 1504  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

## 14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

**ABN** Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

**ADR** Dangereux pour l'environnement : oui

RID

**RID** Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

## **IMDG** Pollutant marin

IATA (Passenger)

**IATA (Passager)**  
Dangereux pour l'environnement : oui

## IATA (Cargo)

**IATA (Cargo)**  
Dangereux pour l'environnement : oui

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

**Remarques** : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité de santé et d'environnement**

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte: Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation

Version 6.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 10863933-00011 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 11.10.2022

---

applicable à la mise sur le marché ou non.  
Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses  
Nonylphénol, éthoxylés: Annexe 1.8 Octylphénol,  
nonylphénol et leurs éthoxylates, Annexe 1.17 Subs-  
stances visées à l'annexe XIV du règlement (CE) no  
1907/2006

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu-  
pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).  
Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Nonylphénol, éthoxylés

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs  
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : 2.000 kg  
contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)  
Classe de pollution de l'eau : Classe A  
Remarques: auto classification

### Autres réglementations:

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et  
Article 1 lit. f Ordonnance du DEFER sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) :  
Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette  
substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation profes-  
sionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et  
les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation  
professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette prépa-  
ration). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.  
Le produit appartient au groupe chimique 2 selon l'Ordonnance sur les produits chimique  
suisse (OChim 813.11).

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé  
DSL : non déterminé  
IECSC : non déterminé

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées  
par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par  
deux lignes verticales dans le corps du présent document.

### Texte complet pour phrase H

EUH430 : Peut provoquer une perturbation endocrinienne dans  
l'environnement

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation

Version 6.0	Date de révision: 17.06.2025	Numéro de la FDS: 10863933-00011	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.10.2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	:	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
ED ENV	:	Perturbateur endocrinien dans l'environnement
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Chlorhexidine (0.8%) Liquid Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
6.0 17.06.2025 10863933-00011 Date de la première version publiée:  
11.10.2022

coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

<b>Classification du mélange:</b>		<b>Procédure de classification:</b>
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul
ED ENV 1	EUH430	Méthode de calcul

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR